

A. Heyntjeus

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 44-81  
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

## Au milieu d'une phrase, le général Gallieni, agacé par les socialistes, quitte la tribune et la salle...

### Le ministère lui court après.

## L'ère des Femmes

L'économie politique n'est point nécessairement une science abstraite et sévère. Elle daigne quelquefois se faire plaisante et s'abaisser au niveau des moyennes compréhensions. M. Arthur Gérald, qui l'enseigne à la Faculté de Poitiers, vient de nous le démontrer par une métaphore vraiment inattendue sous la plume d'un économiste. Elle vaut toute une thèse sur les conséquences d'ordre sentimental et social. que peut avoir la guerre : « Chaque balle qui frappe un conscrit au front coiffe en même temps une jeune fille du bonnet de sainte Catherine. » Puis, ayant évalué à 8 ou 10 millions le nombre des hommes qui manquent à la fin des hostilités, l'éminent professeur annonce *ex cathedra*... qu'il y aura bientôt plus de jeunes filles en quête de maris que d'époux.

La situation est donc grave. M. Arthur Gérald et le Temps, qui a commenté son étude, nous en dévoilent les troublantes perspectives. D'abord, l'âge d'aimer — pour les hommes, bien entendu, — se trouvera reporté très loin. Avis aux « vieux marcheurs ». Les mariages disproportionnés soit au point de vue de l'âge, soit au point de vue des conditions sociales, ne feront plus scandale. Les coureurs de dot auront beau jeu et dans les familles s'augmentera le nombre des « chères tantes », des « douces résignées » — traductions : des laissées pour compte.

Dans le domaine économique, même bouleversement. Les époux faisant défaut, les jeunes filles devront se préoccuper d'apprendre un métier qui leur permette de se suffire à elles-mêmes. Quant aux femmes, elles chercheront à tenir des rôles qu'elles n'ont point songé, jusqu'ici, à disputer aux hommes. Tout cela n'est rien. Ce qu'il faut redouter, s'écrie gravement le Temps, c'est que les femmes soient entichées de féminisme « au point de préférer la conquête de quelques droits, dont s'accommoderaient médiocrement leur mentalité délicate et leur nature sentimentale, au privilège autrement précieux d'être celles qu'on aime et qu'on défend. »

Ainsi donc, il se trouve encore des économistes et des sociologues assez étrangers aux questions qu'ils traitent pour prédire aux femmes la conquête de situations qu'elles occupent depuis longtemps. Et ces mêmes économistes, ces mêmes sociologues en sont encore à regarder comme des problèmes nouveaux, posés par la guerre, les multiples questions que soulève depuis des siècles la supériorité numérique de l'élément féminin sur le masculin !

Ces pauvres féministes, si railés ou si honnis, n'ont point attendu les événements actuels pour découvrir que sur toute la terre — deux ou trois pays d'Amérique exceptés — les femmes sont en majorité. Ils savent qu'en France, notamment, la population féminine dépasse la masculine de plus d'un million en temps normal, et que si, après la guerre, l'écart s'accroît encore, le problème se posera sous une forme plus ample, sans doute, et plus urgente mais de la même façon qu'aujourd'hui.

La solution est simple : ou accorder aux femmes les droits civils et politiques avec la liberté du travail qui en est la conséquence, ou instituer la polygamie avec toutes les charges qu'elle comporte pour l'homme. Comme il est évident que la mentalité française s'accommoderait mieux, pour l'instant, de la première solution, ne serait-il pas sage de l'étudier immédiatement ?

Timidement, et comme en s'excusant de soulever cette redoutable question, M. Arthur Gérald réclame le droit de suffrage pour les veuves des morts à la guerre. Il ajoute que cette réforme s'impose moralement, ne fût-ce qu'à titre exceptionnel et temporaire.

« Eh bien, non ! Pas d'exception, pas de provisoire ! La réforme doit être générale, définitive et prochaine. On nous berce aujourd'hui de paroles flatteuses : « Les femmes sont admirables ! Comment plus tard refuser des droits à celles qui remplissent si bien leurs devoirs ! Partout, on demande à les employer ; toutes les portes leurs sont ouvertes. A elles les bonnes places, les hautes situations... l'ère des femmes commence ! »

Merci pour les compliments ou les éloges ; parlons un peu des garanties. C'est un lieu commun de dire que l'histoire est un perpétuel recommencement et l'on ne peut, sans risquer de faire sourire, « remonter » aux croisades pour y chercher un point de comparaison.

Quand les hommes s'en allèrent guerroyer au loin, les femmes purent exercer tous les emplois. Elles adminis-

trèrent les biens communaux et eurent accès à toutes les situations. Le travail des ouvrières était libre et, comme une société ne peut pas plus se passer d'« intellectuels » que d'artisans, l'instruction des femmes fut complète. Elles surent le latin, le grec et l'on ne compta plus les philosophes, les « médecins », les chirurgiennes, les historiographes, les mathématiciennes.

Les hommes revinrent et les femmes furent vite contraintes d'abandonner les professions qui assuraient leur indépendance. Elles durent disputer aux hommes jusqu'au droit de coudre leurs propres vêtements, et ce ne fut qu'en 1675 qu'un arrêt de Louis XIV leur permit d'exercer enfin ce métier de couturière que tout le monde s'accorde à trouver, de nos jours, un métier bien féminin.

Les femmes font présentement le même effort que jadis ; il ne faut plus que ce soit en pure perte. Seul le bulletin de vote et l'autorité qu'il confère peuvent les garantir contre l'arbitraire.

On compte en France, en temps normal, plus de quatre millions de femmes célibataires ou veuves. Le nombre de ces isolées va considérablement augmenter et il s'en trouvera sûrement un grand nombre qui, plus clairvoyantes, n'hésiteront « point à échanger le privilège d'être celles qu'on aime et « qu'on défend », contre ces « quelques droits » qui doivent bien avoir une certaine valeur puisque, pour les conquérir, les hommes ont fait des révolutions et versé leur sang.

Marguerite Durand

## A l'instar d'Annibal

Le Temps a cru devoir démentir hier soir les « précisions » fantaisistes que l'Œuvre avait données le matin sur les « points de chute » des bombes lancées par les zeppelins.

A vrai dire, personne, pas même la censure, n'avait pu se méprendre sur nos intentions. S'il faut croire que l'indication des quartiers et des rues où sont tombés les projectiles fournies à l'ennemi des points de repère qui, par la suite, lui permettent de corriger son itinéraire ou son tir, il y avait, semble-t-il, un sérieux intérêt à dérouter les Boches par de prétendues « précisions » qu'il leur est difficile de vérifier, mais qui, à Paris, ne sauraient abuser personne. (En effet, celles que nous avons publiées hier, en post-scriptum, n'ont pu que faire sourire tous nos lecteurs...)

Et puis, comme certains confrères, à commencer par le Temps, avaient imprudemment donné sur les points de chute des renseignements trop exacts, il n'était sans doute pas inutile d'y ajouter quelques détails de pure invention, qui pouvaient au moins faire hésiter les pirates, sinon les induire en erreur. C'est ce que l'un des premiers en date des écrivains militaires, l'historien Frontin, appela jadis un « stratagème ».

Le Temps, paraît-il, n'a pas compris notre dessein, ou n'a pas goûté cette ruse de guerre. Nous convenons d'ailleurs volontiers qu'elle est un peu enfantine ; mais c'est peut-être que la discrétion recommandée à la presse ne l'est pas beaucoup moins.

L'incident comporte une autre moralité : l'information dont le Temps s'est ému fut soumise à M. Gautier, qui n'y fit nulle objection.

Il en appert que la censure est toujours prête à faire saisir ou suspendre un journal qui s'applique à dire la vérité ; mais qu'elle ne voit aucun inconvénient (au contraire !) à la diffusion des fausses nouvelles.

Gustave Téry

## Les Communiqués

15 heures.

Aucun événement important à signaler en dehors de quelques tirs de notre artillerie, entre l'Oise et l'Aisne, sur les organisations ennemies de Sainte-Léocade, et, en Lorraine, sur des convois dans la région de Domèvre.

23 heures.

En Artois, lutte d'artillerie assez vive au sud de la cote 149.

Au nord de la route de Saint-Nicolas à Saint-Laurent (nord-est d'Arras), un détachement ennemi a tenté une attaque qui a été arrêtée aussitôt à coups de grenades.

Notre artillerie a exécuté sur les positions ennemies de la route de Lille (sud de Thélus), un bombardement qui a provoqué un incendie suivi d'explosions.

Entre Avre et Oise, nos batteries ont dirigé des tirs sur les tranchées allemandes de Beuvraignes et de Fresnières et canonné des convois vers Lassigny.

Actions d'artillerie efficaces sur les ouvrages adverses de Beaulne et de la ferme du Choléra (nord de l'Aisne), ainsi qu'à l'est de Saint-Dié dans la région de la Faye.

## LE RAPIDE DE CALAIS DÉRAILLE

### Dix morts, quarante blessés — Les recherches continuent

Aux portes de Paris, à Saint-Denis, un grave accident de chemin de fer s'est produit hier soir. Le rapide de Calais a tamponné un train de marchandises ou plus exactement un wagon détaché perdu sur une voie de traverse. Une véritable catastrophe en est résultée. Le feu a bientôt, d'ailleurs, succédé à l'écrasement et les victimes sont nombreuses. On en compte plus de cinquante, dont quinze ou seize morts et onze blessés dont la vie est en danger.

Le rapide de Calais, qui aurait dû arriver à Paris à dix-huit heures cinquante, avait du retard ; vingt minutes exactement. Il venait de brûler la gare de Saint-Denis et se dirigeait à toute allure vers la gare du Nord où des parents et des amis s'impatients sur le quai en attendant les voyageurs. Leur attente devait se prolonger plus encore et se transformer en angoisses terribles et pour certains en désespoirs inconsolables.

Depuis la gare d'yonisienne le train avait à peine parcouru quatre cents mètres et se trouvait à une courte distance du pont de la Révolte, lorsqu'une violente secousse jeta les uns sur les autres les occupants des derniers wagons et projeta à terre ceux des compartiments du milieu. Mais cela n'était pas le plus grave.

Les premières voitures, sorties des rails, entraînant les dernières et montant les unes sur les autres, étaient venues se briser, dans un bruit épouvantable, contre la locomotive qui, elle-même, était venue s'abattre contre l'obstacle rencontré sur la route qu'elle aurait dû trouver libre.

Un immense cri d'épouvante avait jailli des poitrines de ceux qui avaient eu plus de peur que de mal. Les autres malheureux étaient dans un état qui ne leur permettait plus de rien dire. Ou bien ils avaient été tués sur le coup, écrasés sous les lourdes voitures, ou bien, emprisonnés sous cet amas de ferraille, ils étouffaient sans pouvoir même appeler à l'aide.

L'aide n'était, d'ailleurs, pas facile à apporter. Quelques voyageurs, auxquels s'étaient joints des employés de la gare accourus, tentèrent bien de dégager des corps dont les visages contractés auraient pu attester la souffrance s'il avait été possible d'y voir clair. Mais, dans l'obscurité complète, sans lumière, il était difficile de se mouvoir et de tenter quelque chose d'utile. Les blessés pourraient-ils durer jusqu'à

l'arrivée des secours ? se demandait-on. Une mort bien plus horrible encore leur était réservée.

L'explosion des réservoirs à gaz servant à l'éclairage intérieur communiqua le feu au quatrième wagon et l'incendie s'étendit rapidement à ses voisins. Les pompiers de la localité arrivèrent heureusement avant qu'il eût embrasé les six voitures télescopées, des troisièmes classes, sauf une deuxième.

Avec l'aide des zouaves de Saint-Denis, les flammes furent combattues et vaincues après une heure d'efforts. Les soldats n'avaient pas attendu l'extinction complète pour se porter au secours des victimes. L'un d'eux, notamment, nommé Trancart, sauva à lui seul cinq personnes.

Alors qu'un train de secours amenait vers Paris les voyageurs indemnes et les blessés transportables qui ont été hospitalisés à Lariboisière, les plus grièvement atteints étaient transportés à l'hôpital de Saint-Denis. Et les fouilles continuaient parmi les fers tordus et les boiseries calcinées.

Ce sont surtout des cadavres de femmes qui ont été retirés. Quelques hommes cependant, et un petit garçon d'une dizaine d'années. Des personnages officiels assistent à ces pénibles recherches : les préfets de police et de la Seine, les hauts fonctionnaires de la compagnie et le maire de la localité.

A la lueur des réflecteurs, les soldats et les cheminots soulevaient, à l'aide de crics, les pesants débris des lourdes voitures sous lesquels les pompiers apercevaient encore des corps inanimés. Quand nous quittions, après minuit, le lieu de l'accident, on comptait dégager encore six corps qui portaient à seize le nombre des tués et à trente-huit ou quarante celui des blessés.

On ne connaissait pas encore l'identité des victimes, qui sera difficile à établir, plusieurs corps ayant été presque entièrement calcinés. Le chef de train est au nombre des morts. Tous les cadavres ont été transportés à la Morgue.

Quant au mécanicien du rapide de Calais, M. Quernig, il n'a, pas plus que son chauffeur, reçu la moindre égratignure. Ils ont été gardés tous deux à la disposition de la justice.

Ajoutons que le rapide de Calais amenait peu de militaires et qu'aucun d'eux ne paraît devoir être compté parmi les victimes de la catastrophe.

## Propos d'un grincheux

### Paperasse

Vous savez que l'autre jour les pompiers ont sonné dans leur clairon quelques minutes après que les bombes étaient tombées. L'Intransigeant donne de ce retard une explication savoureuse, et qui ne paraît incroyable qu'aux naïfs. Voici : lorsque le gouverneur militaire veut informer le préfet de police qu'il est temps de donner l'alarme, il lui envoie trois lettres successivement. Il n'y a que la troisième qui compte, comme vous le pensez bien. La première n'est écrite que pour annoncer la deuxième, qui annonce la toute-puissante dernière.

Il faut porter ces lettres par un cycliste. L'Intransigeant demande pourquoi il ne se sert pas du téléphone. A quoi pense notre confrère ? Ne faut-il pas que le soldat téléphoniste puisse prouver au caporal qu'il a bien transmis l'ordre, et que le caporal soit « couvert » contre le sergent, qui se couvrira contre le sous-lieutenant qui... Remontez la hiérarchie vous-même.

Il faut être « couvert » : tel est le premier commandement du Décalogue militaire. Un coup de téléphone ne laisse pas de trace. Donc, envoyons une lettre, et une deuxième et une troisième. Cependamment la maison brûle. Peu importe. Le soldat n'aura pas d'ennuis, ni le caporal, ni le sergent, ni... ni... ni...

Le général Gallieni essaie de lutter. Ouais ! Travail d'Hercule. Que parlez-vous qu'il échouera ? Voulez réformer la paperasserie, il est obligé de rédiger une circulaire sur la meilleure façon « d'ouvrir une chemise ». A ce signe, jugez.

Albert Savarus

## Les visites des Zeppelins

### UNE TROISIÈME MANQUÉE

« Jamais deux sans trois », prétend un dicton que les Allemands n'ont pas voulu faire mentir. Ayant visité Paris, samedi, et sa banlieue, dimanche, ils ont tenté de revenir lundi. Cette fois leur zeppelin en a été empêché. Les guetteurs de quelques-uns de nos postes d'écoute, entre Soissons et Compiègne, le signalèrent vers neuf heures quarante. Tandis que le gouvernement militaire de Paris, prévenu par téléphone, prenait toutes ses dispositions pour donner l'alerte et chasser l'aéronaut ennemi, celui-ci, pris dans les feux des projecteurs et des canons, s'en retourna bien avant d'avoir atteint la capitale.

### L'ALERTE APRÈS LE FEU

Alors qu'à Amiens les autorités, à ce qu'on nous signale, avaient pris en temps utile les mesures nécessaires pour recevoir les zeppelins qui venaient de bombarder Paris, s'il leur avait pris fantaisie de passer par le chef-lieu de la Somme en regagnant leurs hangars, de nouveaux témoignages établissent que dimanche soir, en banlieue, les « avertissements » des pompiers ont été donnés après coup, comme la veille à Paris.

La première bombe tomba très exactement à neuf heures cinquante, sur la route de Villetaneuse près de P... Et cinq minutes après, on entendit une série de détonations allant du nord à l'est en passant par S... où il est tombé plusieurs engins. Puis, calme plat. Aucun coup de canon, aucun avion.

Le silence fut cependant troublé un quart d'heure après la fin des détonations par... le clairon des pompiers qui sonnait la breloque ? Non : le garde à vous.

## Sur un toast du colonel House

La presse allemande, grande souffleuse de bulles de savon, nous envoie une bulle de grosseur colossale, qui doit nous éclater sur le nez : c'est un toast du colonel House, l'envoyé et le confident du président Wilson.

Le colonel House aurait déclaré cette semaine à Berlin, où il a accepté un banquet officiel : « L'Allemagne m'est plus chère, à chaque voyage que j'y fais. »

Diable ! voilà une déclaration d'amour après laquelle les Alliés feront bien de filer doux, et d'accorder au cabinet de Washington toutes ses exigences relatives au commerce des neutres, car la politique du président Wilson pourrait pencher du côté où va son cœur...

Un moment ! D'abord, la phrase est-elle authentique ? Elle a subi une transmission et une traduction, deux chances de contresens ! Ajoutez-y la mauvaise foi habituelle aux gazettes boches, et vous vous trouverez, en fin de compte, devant une simple formule de politesse échauffée par la chaleur communicative d'un banquet.

Le président Wilson a chez lui un calendrier où sont notés les anniversaires de tous les chefs d'Etat, et tous les jours, en se levant, il expédie par le monde deux ou trois télégrammes compromettants dans ce style : « Chaque année resserre les liens d'affection qui unissent l'Amérique au royaume du Siam ! »

Ou bien : « L'Abyssinie peut compter sur l'attachement, invariable des Etats-Unis. »

Le Siam ou l'Abyssinie, après ça, auraient tort d'imaginer que le président Wilson est prêt à déclarer la guerre au monde pour leurs beaux yeux. L'amitié protocolaire n'engage à rien.

Le colonel House n'est d'ailleurs pas venu en Europe pour faire à l'effroyable peuple boche une déclaration d'amour qui ne rentre nullement dans ses cordes. M. House appartient, comme le président Wilson lui-même, à la secte des puritains de la Nouvelle Angleterre, qui sourit peu et ne s'échauffe jamais.

Sa mission était d'un autre ordre : il est venu donner aux ambassadeurs des Etats-Unis un coup de fouet. L'Amérique se plaint de trouver ses représentants ordinaires un peu mous, intimidés par l'appareil diplomatique. La diplomatie en Amérique ne forme pas, comme chez nous, une carrière fermée. Les hommes qui y entrent doivent être riches — le traitement d'un ambassadeur ne dépasse pas vingt mille francs ! — mais ils sont en général nouveaux dans leur métier. De là cette institution des *miss dominici*, tels que le colonel House, qui viennent les raffermir de temps à autre contre les séductions de sirène de la vieille Europe.

On ne choisit pas, pour ces douches en coup de fouet, des donneurs de baisers Lamourette, mais des castigateurs sévères et peu loquaces. Et à ceux-là — on peut être tranquille — l'Allemagne n'est pas plus réellement chère, dans le fond du cœur, que le Groënland ou le royaume des Zoulous.

Maurice de Waleffe

## Propos en l'air

### En rev'nant de Suresnes !

« Je n'y ai point pris part moi-même, n'entendant goutte aux choses de l'aviation. »

(On ne s'en aperçoit que trop par la suite de l'article !)

« ...Mais j'ai un collaborateur qui est ingénieur, un ingénieur très versé dans les questions d'aviation, et à qui on ne jette pas facilement de la poudre aux yeux. Je l'ai chargé d'aller me représenter dans la caravane de journalistes organisée par le sous-secrétaire de l'aviation. »

« Il en revient, émerveillé, « baba ». L'ingénieur de la Victoire n'a même pas eu besoin de pousser jusqu'à Chartres et à Clermont (Oise). Il lui a suffi de franchir la barrière, sous la conduite du capitaine Bertheaux, le distingué conservateur du musée André ; de traverser une usine, le matin ; de déjeuner au Pavillon Chinois ; de s'engouffrer dans six autres usines, l'après-midi, pour rapporter le triomphal bulletin encaissé par Gustave Hervé :

Hier je disais que les zeppelins mettaient cinquante minutes à venir de Noyon à Paris, et que nos avions-canon mettaient près d'une heure à grimper jusqu'à 4,000 mètres, hauteur où les communiqués officiels nous

annoncent que se tenaient les zeppelins. Cela, c'était vrai pour nos avions-canon, il y a six mois, il y a trois mois, peut-être il y a trois semaines. En ce temps-là, les avions-canon s'élevaient lourdement, en décrivant des spirales, et, de spirale en spirale, gravissaient les hauteurs du ciel.

Aujourd'hui, c'est faux, faux, archifaux. Nous avons confectionné des avions-canon qui escaladent le ciel comme un ascenseur et qui sont parfaitement capables d'aller rejoindre les zeppelins, si haut qu'ils perchent, si vite qu'ils arrivent sur nous.

Il est vraiment dommage que l'on ne leur ait pas donné la volée, dans les nuits de samedi et de dimanche ! C'était le cas, pour ces oiseaux rares, « d'escalader le ciel comme un ascenseur » et d'aller harceler les zeppelins !

Voilà ce que peut écrire la plume émerveillée de Gustave Hervé, pendant que les dirigeables teutons croisent, inaccessibles et intangibles, au-dessus de Paris ! Et moi qui le suivais en confiance à travers les Balkans, l'Égypte, la Chine ! Quelle revanche imprévue à Clemenceau ! J'imagine que plus d'un lecteur de la *Guerre Sociale* — pardon : de la *Victoire* — va, comme le patron, mais à rebours, en demeurer « baba ». Et que sera-ce quand l'ingénieur délégué de G. Hervé — qui a « vu (ce qu'on appelle vu, de ses yeux vu) des merveilles d'activité, d'intelligence, d'invention, de hardiesse, d'organisation » qui permettront à celui-ci de hausser les épaules désormais quand il entendra dire que « notre service d'aviation est une pétaudière » — quand cet « ingénieur » rapportera son témoignage de Chartres et de Clermont (Oise) ?

La Victoire a vu... Et, moi, je n'ai pas vu ; mais j'ai tenu à renseigner l'*Oeuvre*. Mon collaborateur n'est point de ceux qui ont vu, mais de ceux qui faisaient voir. Ce n'est pas un de ces industriels dont les marques ont été écartées et qui, pour Gustave Hervé, sont les détracteurs de notre incomparable aéronautique militaire. Mon correspondant et ami travaille à plein et ne peut suffire à la commande ; ce qui ne l'empêche pas de juger, avec compétence, des choses de sa partie. Et quel fabricant ne souscrivait à ces remarques modérées, d'un bon sens irréfutable ?

Vous me demandez, mon cher Ajalbert, ce que je pense des visites des personnes officielles dans les usines qui travaillent pour la défense nationale. Je ne vous cacherais pas qu'à mon point de vue, de ces visites il ne peut sortir aucun résultat probant.

En général, les personnes qui sont désignées pour inspecter les usines et donner ensuite leurs avis ne sont pas qualifiées pour formuler des conclusions techniques, et si même elles l'étaient, ce n'est pas pendant les quelques instants que dure la visite qu'il leur serait possible de se faire une idée précise sur ce qu'elles ont vu.

Les visiteurs sont, du reste, en général annoncés et on ne leur montre que ce que l'on veut ; souvent lesdits visiteurs peuvent même poser des questions à faire sourire, ce qui diminue évidemment leur prestige.

La mise en scène que l'on peut préparer pour ces soi-disant commissaires peut être des plus flatteuses, mais il ne faut jamais se fier à l'œil, et l'on ne peut tabler que sur des chiffres.

A mon avis, pour se faire une idée de la fabrication d'une usine, il faudrait qu'il fut nommé une commission d'au moins trois membres, composée d'un théoricien, d'un praticien et d'une personnalité connaissant la question en général et ayant un bon sens qui put lui faire juger du parti pris que pourraient avoir en maintes circonstances ses collègues, mais il faudrait alors que cette commission passât plus d'une semaine dans les usines afin de juger exactement de la façon dont on fabrique les moteurs, de la mise au point, de la répartition du travail, de la production, etc., etc.

Le moteur d'aviation, au point de vue mise au point, est aussi difficile à établir que le moteur de course, et c'est pourquoi l'on constate à l'heure actuelle tant de retard dans les livraisons.

Il est démontré qu'il faut avant tout le moteur puissant, et s'il est à peu près trouvé en France, il reste la grave question de la mise au point, et surtout des pilotes, car ce n'est pas au premier venu que l'on peut confier un moteur faisant 150 ou 200 HP.

Beaucoup d'excellents conducteurs d'automobiles n'ont jamais pu arriver à mener des voitures de course, et il en est et sera de même pour l'aviation où la question semble encore plus compliquée à cause de l'atterrissage.

Et il s'agit, ici, de visites sérieuses, non de courses au buffet, comme celles de Suresnes, de Chartres et de Clermont.

Pour le profane, la visite d'une usine de moteurs, c'est un tour à Luna-Park. Vous vous rappelez l'arrivée d'un ventilateur infernal qui décoiffait les messieurs et retroussait les dames. Ainsi du moteur qui tourne diaboliquement. Qu'en sort-il, pour le passant ? Du vent.

Jean Ajalbert

### La fête des Croix de guerre

Notre confrère *Le Journal* avait organisé hier après-midi, au Trocadéro, une fête en l'honneur des soldats qui ont obtenu la croix de guerre. Le succès en a été très grand. Dès midi et demi, de nombreux soldats appuyés sur des béquilles ou au bras d'une infirmière, ont pénétré dans le vaste amphithéâtre qui a bientôt été bondé.

A deux heures, le président de la République accompagné du général Dupargé et de plusieurs membres du Gouvernement, a fait son entrée aux sons de la *Marseillaise*. Le chef de l'Etat a prononcé un discours puis un concert a été donné auquel ont pris part les meilleurs artistes. Des cigares et des cigarettes, cartes postales, etc., ont été distribués aux soldats au cours de cette belle fête patriotique.

## A la Chambre

# INTERPELLATION SUR LES ZEPPELINS

Le général Gallieni a failli démissionner sur la question des débitants

M. Deschanel prononce, au début de la séance, l'éloge funèbre de M. Jules Delafosse mort, dit-il, des « émotions de la guerre ».

Il annonce qu'il a reçu de la part de M. Dejeante une demande d'interpellation sur les mesures prises par le ministre de la guerre, contre les raids de zeppelins.

De M. Besnard il n'est pas question. Le général Gallieni parle sur la fixation en ces termes :

M. LE GÉNÉRAL GALLIENI, ministre de la guerre. — J'aimerais mieux que cette discussion n'eût pas lieu ; je crains de porter à la tribune des renseignements qui pourraient servir à l'ennemi. Je suis prêt à donner, dans vos Commissions, toutes les indications nécessaires, mais, je le répète, je préfère que le débat n'ait pas lieu à la tribune. (Mouvements divers.)

M. CHARLES BENOIST. — Il faudrait cependant résoudre la crise de l'aviation.

M. ARISTIDE BRIAND, président du Conseil. — La crise de l'aviation n'existe pas.

M. CHARLES BENOIST. — Ce qui n'existe pas, c'est le gouvernement.

M. Briand riposte assez vivement : Je ne puis laisser passer une interruption comme celle-ci, qu'on n'a pas le droit de prononcer, parce qu'elle peut avoir une répercussion douloureuse sur le pays et être exploitée à l'étranger. (Très bien !)

Si vous avez la pensée que le gouvernement n'existe pas, vous êtes coupables de le laisser au pouvoir. Ces formules vagues, qui procèdent d'un esprit de polémique et qui consistent à porter des atteintes graves à un corps de militaires héroïques qui fait chaque jour son devoir dans les conditions les plus difficiles, le gouvernement ne peut les accepter. (Applaudissements.)

M. Briand ajoute : M. le ministre de la guerre pense que ce débat aurait des inconvénients. Pourquoi ? Est-ce pour le gouvernement ? Nous n'avons jamais fui les interpellations.

Quand M. le ministre de la guerre vous dit que les justifications qu'il devrait vous produire présentent des dangers parce qu'elles pourraient enseigner l'ennemi, vous en concluez qu'il n'y a pas de gouvernement qui gouverne.

Il vous dirait que toutes les précautions ont été prises, mais que, dans les conditions spéciales où s'est produite cette agression sans excuses, ces précautions ont été mises en défaut.

Lorsque les zeppelins ont été signalés, dans des conditions redoutables, périlleuses même, trente aviateurs se sont élevés dans les hauteurs. (Applaudissements.)

Et lorsque dans ces conditions de braves soldats, sont montés dans l'atmosphère, lorsque pendant des heures ils ont essayé, au milieu du brouillard, d'atteindre l'agresseur, lorsqu'ils ont dû redescendre en courant des dangers de mort, je dis que j'ai le devoir de leur rendre hommage. (Applaudissements.) Ces accusations vagues...

M. CHARLES BENOIST. — Il n'y a pas d'accusations vagues.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je termine. Nos aviateurs méritent toute notre confiance.

M. Briand rappelle les raids de nos aviateurs sur Fribourg et sur la gare de Metz, et constate que les autorités allemandes n'ont pu les empêcher. Leur en a-t-on fait un reproche ? Il dit que ce débat ne peut avoir lieu.

M. Briand, avec sa souplesse coutumière, a exalté le courage de nos aviateurs dont personne n'a jamais douté. Et il a masqué M. Besnard dont la gestion était en jeu et qui n'a pas pris part au débat. Mais l'intervention du président du conseil souligne étrangement cette abstention du sous-secrétaire d'Etat à l'aviation.

M. Dejeante accepte l'ajournement. Mais M. Charles Benoist accuse alors M. Briand de déplacer le débat.

Personne, dit M. Charles Benoist, n'a cru que les aviateurs n'avaient pas fait leur devoir.

Il ajoute : Mais plus il y faudra croire, plus nous demanderons si les moyens dont nous disposons sont à la hauteur de leur courage.

Une question ne se règle pas parce qu'on se tait, et elle n'est pas réglée parce qu'on parle. (Applaudissements.)

La vérité, c'est que nous n'avons pas de gouvernement.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — J'accepte une interpellation tout de suite sur ce point, si vous le voulez.

M. CHARLES BENOIST. — La France ne sent pas et on ne sent pas au dehors cette coordination de tous les efforts qui prouve l'existence d'un gouvernement remplissant fidèlement son rôle. Cela tient à une maxime appliquée depuis de nombreuses années, qui se traduit ainsi : n'importe qui étant bon pour n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où.

Derechef, M. Briand proteste contre « de telles formules ». Il répond :

Le gouvernement doit faire son devoir, prendre les précautions nécessaires. Depuis qu'il est là, il a conscience d'avoir réalisé son programme. Si M. Charles Benoist a raison, vous devez changer de gouvernement.

Après une intervention de M. Laroche, qui désire que « la question ne devie pas » et qui déclare que les députés de Paris ont des observations à présenter et des renseignements à fournir que la Chambre ne connaît pas ; après la promesse du général Gallieni de se présenter aujourd'hui mercredi, à trois heures, à la commission de l'armée, pour donner les explications qui lui seront demandées, l'interpellation est ajournée.

### L'interdiction des cafés aux militaires

Depuis huit jours, à la Chambre, on attend que viennent les interpellations de MM. Bouisson, Fournier et Cadenat, relatives aux heures pendant lesquelles les militaires ont le droit d'aller au café : la question des « bistros » de Marseille. Toujours retardée, la voici enfin !

M. Bouisson parle le premier. Une circulaire qui régit toutes les villes de France, sauf Lyon et le département du Rhône, interdit aux cafetiers et débitants de boissons de servir aux militaires des boissons alcooliques. Il approuve cette interdiction. Et il ne protesterait pas s'il ne s'agissait que des troupes de la garnison. Mais il trouve abusif d'imposer aux permissionnaires, après leurs privations du front, de rester toute la journée dans la rue sans pouvoir entrer dans un café.

Là, on ne va pas seulement pour boire, mais pour retrouver des amis, faire sa correspondance, s'abriter de la pluie.

M. Bouisson attaque surtout les circulaires du général d'Amade et il se plaint qu'à Lyon les permissionnaires et convoyeurs puissent aller au débit de 6 heures à 23 heures. Pourquoi ces deux régimes ?

Il défend, en passant, le 15<sup>e</sup> corps attaqué par M. Gervais dans le *Matin*. MM. Jugy et Fournier font chorus avec lui et M. Deschanel calme leur colère en disant :

« Laissons ces choses ! Nos héros ont répondu avec leur sang. »

M. Fournier succède à M. Bouisson.

Il cite, lui, des cas particuliers à la ville de Nîmes, montre les patrouilles visitant les débits pour voir s'ils n'abritent pas de militaires. Les circulaires sont défendues par l'illégalité.

Le général Gallieni répond :

— J'étais avisé, depuis quelques semaines, que la tenue des troupes, à Marseille, laissait beaucoup à désirer et que les cas d'ivresse et d'indiscipline se multipliaient. (Interruptions sur divers bancs.)

Ces renseignements me parvenaient non seulement du côté des militaires, mais aussi du côté des parents des victimes de la guerre.

Le 15<sup>e</sup> corps, auquel je suis heureux de rendre un hommage public (Applaudissements) et que le général en chef m'a encore signalé au sujet d'engagements récents (Nouveaux applaudissements), a subi des pertes sérieuses depuis le début des hostilités.

Un grand nombre de parents de ceux qui sont tombés glorieusement sur le champ de bataille ont été choqués en voyant cet encombrement des débits et cette brillante illumination de certains établissements. (Interruptions.)

Les mesures prises eurent leur effet immédiat.

Comme, dans la circulaire, on n'avait fait aucune exception pour les permissionnaires, j'ai donné des ordres pour modifier à leur égard les heures auxquelles ils peuvent être admis dans les cafés et restaurants.

On a ajouté que les mesures prises n'étaient pas uniformes ; je tiens à dire que je viens de les uniformiser à la date du 27 janvier.

UNE VOIX. — Dans quel sens ?

LE GÉNÉRAL GALLIENI. — Dans le sens des mesures prises à Paris. (Interruptions sur divers bancs.)

M. PUECH. — Ces mesures, à Paris, ont les mêmes inconvénients que partout ailleurs. Nous demandons simplement que les permissionnaires puissent trouver un local pour prendre leur repas. C'est un spectacle lamentable que celui auquel on assiste tous les jours autour de la gare de l'Est. (Très bien !)

Il est lamentable de voir un ministre de la guerre, glorieux comme vous, obligé de perdre une journée pour des questions et des discussions de ce genre. (Applaudissements.)

Le général Gallieni hausse à son tour le ton. Il appelle les mercantis du front et les débitants des profiteurs de la guerre qui voudraient augmenter leurs bénéfices au détriment de la santé de nos soldats dont le ministre de la guerre a la garde.

Le débat s'envenime. Et pourtant, le général Gallieni a occasionné une détente en promettant que les mesures empêchant les permissionnaires d'aller au café seraient rapportées.

### Le général Gallieni quitte la salle

Mais cette satisfaction obtenue, de nouvelles interruptions se manifestent. M. Barthe attaque grossièrement le général d'Amade, dont le ministre prend la défense.

« Nous ne sommes pas à la caserne ! » riposte M. Brizon qui, justement, devrait y être, puisqu'il a 37 ans.

Alors, le général Gallieni regagne son banc. Puis, après une minute de réflexion, il quitte la salle. Une émotion indescriptible s'empare des députés.

M. Viviani prend ses jambes à son cou et file vers la sortie. Part-il aussi ? Non ! Il ramène le ministre de la guerre qui est salué par une ovation du centre et de la droite de l'assemblée.

M. Cadenat monte à la tribune, déclare que ses amis et lui ont la plus vive estime pour le général, le remercie de ses déclarations au sujet du droit qu'auront les permissionnaires, dans toute la France, d'aller au café quand ils auront soif.

MM. Bergeon et Guichard renoncent à la parole, et ce débat houleux est clos par le vote, à l'unanimité, de cet ordre du jour de MM. Picard et Siegfried :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement et approuvant ses déclarations, passe à l'ordre du jour. »

Séance demain jeudi.

## Hors d'Œuvre

Ce qu'il ne faut pas croire sans réserves

Qu'à Dusseldorf « des centaines de femmes ont parcouru les rues en réclamant leurs maris et du pain pour leurs enfants ». (Dépêche d'Amsterdam, 1<sup>er</sup> février.)

Qu'à Stuttgart, « des enfants de neuf à quatorze ans auraient été jetés en prison sous l'accusation d'avoir distribué des circulaires et des manifestes à tentatives révolutionnaires ».

(A suivre.)

### Et pendant ce temps-là,

M. Lebureau...

Le sergent R... a été au feu et blessé. Il est actuellement dans une formation de l'arrière, et proposé pour le grade d'adjudant. On fournit au bureau du colonel ses « états de service », avec la mention : « A été au front du 1<sup>er</sup> août au 15 novembre 1914 ».

Le lendemain, le bureau du colonel renvoie la pièce au bureau de la compagnie, avec cette question : « Combien de temps le sergent R... a-t-il passé au feu ? ».

Est-ce lui ?

L'Odéon va bientôt représenter une pièce intitulée *La mal querida* (La mal aimée), que M. Gavault accepta un jour, sous les auspices de feu Paul Hervieu. Cette pièce est signée de M. Jacinto Benavente.

Or, il existe un M. J. Benavente, candidat à l'Académie espagnole et qui joue dans la presse madrilène le rôle de leader du parti germanophile. Cet écrivain signe chaque jour les plus violents articles contre la France et l'Angleterre.

Nous sommes persuadés que ce personnage n'a rien de commun avec l'auteur de *La mal querida*. Mais nous voudrions en avoir la certitude absolue.

### La police veille

Une automobile qui traversait Paris, dimanche soir, en même temps que les zeppelins, a été arrêtée avenue de la Bourdonnais par une foule indignée. En avant de la voiture se trouvaient, en effet, deux réflecteurs puissants qui illuminaient la chaussée sur un espace de soixante mètres.

Les personnes qui se trouvaient dans la voiture eurent l'aplomb de soutenir qu'elles appartenaient à la police.

Et le plus fort, c'est que c'était vrai.

### Décisions

Deux hommes de l'auxiliaire seront affectés, à dater de ce jour, à la 30<sup>e</sup> compagnie, pour le nettoyage exclusif des chambres et latrines. Le commandant de la 30<sup>e</sup> compagnie établira et fera afficher au bureau de la compagnie leur emploi du temps.

Voilà un grave sujet de réflexions pour le capitaine et un beau sujet de tableau à exposer dans les bureaux de la 30<sup>e</sup> compagnie : tableau des heures où les deux auxiliaires spéciaux devront manier le grand balai, des heures où ils devront se servir du petit balai, et des moments de repos où ils se trouveront entre deux selles.

## LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Parmi les questions écrites posées par les députés au ministre de la Guerre, en voici une qui vaut d'être relevée. La séance d'hier lui donne d'ailleurs un double intérêt d'actualité.

Son auteur n'est pas mobilisé au Palais-Bourbon. C'est un combattant, un chef. Il dirige, au front, un groupe de bataillons de chasseurs. Il a donc fait ses preuves, et son avis est autorisé.

Comment, demande-t-il au général Gallieni, va-t-on réfréner l'alcoolisme qui sévit dans certains cantonnements de l'avant ? Vos circulaires demeurent impuissantes.

La question est trop grave pour être passée sous silence. L'*Oeuvre* a déjà dénoncé cette tare. La tolérer serait périlleux. Le règlement militaire — chapitre des punitions — ne dit-il point : « L'ivresse n'est jamais une excuse » ?

Voici le texte de la question posée par M. le lieutenant-colonel Driant :

SECTEUR POSTAL : 157

Paris, 27 janvier 1916.

Question écrite

Le lieutenant-colonel Driant, député, appelle la vigilance de Monsieur le ministre de la Guerre sur le nombre croissant des cas d'ivresse constatés au front, ivresse provoquée par la vente illimitée du vin dans les cantonnements ; indiquant d'abord à titre d'exemple que le village de V... comprenant au plus une quarantaine de familles non évacuées, a introduit du 10 au 24 janvier 1916, devant l'autorité militaire de l'armée par la circulaire ministérielle du 5 juillet dernier, 14.583 litres de vin au cantonnement, soit 720 litres par famille et par mois, signalant ensuite, comme conséquences des cas d'indiscipline, des punitions nombreuses et le fait brutal que le 24 janvier, dans ce village, un soldat ivre tua d'un coup de fusil, l'aide-major qui refusait de le reconnaître malade.

Le lieutenant-colonel Driant demande pourquoi cette forme d'alcoolisme est tolérée et quelles mesures pour l'enrayer comptent prendre le ministre, en dehors de celles de la circulaire précitée manifestement impuissantes.

## LES ZEPPELINS SUR PARIS



R. BESNARD. — Je n'aurais jamais cru qu'après mes discours ils auraient osé.

# LA CRISE de l'Aviation

On a beaucoup parlé des personnes. Si l'on parlait un peu des avions ?

Il y avait des officiels qui souriaient et s'indignaient quand on parlait de la crise : « La crise de l'aviation ? mais elle n'a jamais existé que dans le cerveau des journalistes ! Ne voyez-vous pas comme Paris est bien gardé ? »

Evidemment ! La protection est efficace : il n'y a eu qu'un quartier massacré le premier jour, et que trois localités de la banlieue arrosées le second ! Toutes les mesures nécessaires, comme l'affirme sans rire le communiqué, étaient bien prises ». Jugez de ce qui serait arrivé, si les mesures nécessaires avaient été négligées !

Mais trêve de plaisanteries. La question est trop sérieuse pour pouvoir être traitée à la blague. La crise de l'aviation existe, grave et profonde. Les journalistes avaient soulevé un coin du voile qui la cachait aux yeux du grand public ; ce voile, les zeppelins, avec leurs bombes, sont venus l'arracher complètement, et on ne fera plus croire à personne que tout se passe pour le mieux dans le meilleur des sous-secrétariats, et qu'il est normal que deux aéronefs ennemis puissent venir, alors qu'on les attend, lancer leurs bombes à la barbe de nos aviateurs, sans qu'il soit possible de les détourner de leur route, ni même de les gêner ! La crise existe, c'est l'évidence même. Seuls les intéressés peuvent aujourd'hui la nier.

« Crise de personnel », a-t-on dit ; « crise de méthode, crise de principes. En tout cas, crise de matériel, certainement, due à beaucoup de causes et, entre autres, à une erreur qu'on commise et poursuivie les techniciens, les aviateurs, les constructeurs.

Pour l'aéroplane que j'appellerai l'aéronautique, et qui assume la garde aérienne d'une grande ville comme Paris, il y a deux qualités qui priment toutes les autres : une mise en vol immédiate avec une vitesse ascensionnelle extrême, et aussi une puissance offensive suffisante, une fois rejoint l'ennemi, pour l'attaquer avec succès. Or, actuellement, la vitesse ascensionnelle est insuffisante dans beaucoup d'appareils. Et l'armement offensif — ce sont les faits qui le prouvent et non pas moi qui le dis — n'est pas à la hauteur.

La première, pour la majorité des aéroplanes, est d'une minute par cent mètres d'altitude. Si le zeppelin de l'autre jour évoluait vraiment à 4.000 mètres, comme on l'a dit, il a donc fallu quarante minutes à la plupart des avions pour monter à sa hauteur. C'est à peu près le temps qui est nécessaire à l'ennemi, pour peu qu'il ait bon vent, pour rentrer dans ses lignes ! De sorte que, quand l'aéroplane de chasse a retrouvé l'altitude de son adversaire, celui-ci a déjà eu le temps de se mettre à l'abri ! Quant au bombardement, il y a belle lurette qu'il est accompli !

Il faudrait donc monter beaucoup plus vite, comme seuls le permettent certains appareils spéciaux, trop spéciaux ! Et pour monter plus vite, il faudrait des avions plus maniables, avec des moteurs plus puissants, plus dociles, plus réguliers et plus sûrs. A la vérité, c'est cette question du moteur qui, en aviation, domine toutes les autres. Et, malheureusement, c'est celle dans laquelle on en est encore, après huit ans de pratique et d'expérience, à chercher et à tâtonner ! Stupéfiante constatation, quand on sait à quelle perfection est arrivé aujourd'hui le moteur à explosion !

Car, enfin, il existe des moteurs — quantité de moteurs de toutes puissances et de toutes marques — qui ignorent absolument ce que c'est qu'une panne ou un ennui ! On a vu les Anglais, au cours des dernières années qui précéderont la guerre, organiser des épreuves de « tourist trophies » qui duraient vingt-cinq et trente jours, et au cours desquelles le capot des automobiles concurrentes était rigoureusement plombé, de façon que le moteur ne pût ni être vérifié, ni être nettoyé, ni être réparé ! Or, la plupart arrivaient à l'étape finale en excellente condition et on partait avec le moteur quasi parfait, pourquoi en sommes-nous encore, en aviation, à chercher le moteur qui est « le moins imparfait » ? Parce que tout le monde, constructeurs, aviateurs, officiers, ont été toujours hypnotisés par la question du moteur spécial, par cette erreur du moteur extra-léger. On se met donc carrément à construire des moteurs à explosion du type courant, qu'on connaît et qui marchent, des gros moteurs sans allègement excessif ; qu'on les dote de tous les organes ordinaires et qu'on ne leur donne aucun organe extraordinaire ; et puis qu'on étudie des fuselages et des ailes capables de les emporter et de les lancer à l'air ! Vous objecterez que c'est trop lourd ? Mais on nous dit que nos avions de bombardement peuvent enlever 1.500 kilos de munitions ; ils pourront bien porter un moteur pesant quelques centaines de kilos ! Qu'on marche donc dans cette voie et vous verrez, au bout de quelques mois de recherches, quels seront les résultats ! Vous verrez que nous aurons des avions capables d'aller au loin bombarder leurs villes ou leurs usines — représentées essentielles, les villes auxquelles les Allemands sont sensibles — et vous verrez si nos appa-

reils mettront alors quarante minutes pour rejoindre là-haut un zeppelin ! Je sais d'avance quelle objection ironique on peut opposer à ma proposition : « Alors vous voulez que pour faire un avion on prenne un moteur et puis qu'on mette de la toile autour » ? Mon Dieu, oui ! Je n'y vois même aucun inconvénient, alors que je vois tous ceux — les événements les font sauter aux yeux — qu'il y a à mettre d'abord sur ailes un avion qui soit capable de voler, et puis à chercher un moteur qui soit capable — ou incapable — de le pousser ou de le tirer, ce qu'on fait aujourd'hui !

D'ailleurs, depuis beau temps déjà, les Allemands nous ont précédés dans cette voie. Leurs moteurs Mercedes — qu'on s'est enfin décidé à construire chez nous — ne sont-ils pas tout simplement les frères du type qui gagna le grand prix automobile de Lyon, trois semaines avant la guerre, et que l'usine allemande a tout bonnement un peu « poussé » ?

Second point aussi grave que le premier : la question de l'armement propre au combat contre dirigeables. Qu'a-t-on fait ? Qu'y aurait-il à faire ?

Ce qu'on a fait, jusqu'à présent ? On a laissé les aviateurs à peu près libres de s'armer comme il leur plaisait, suivant leurs convenances. Celui-ci a choisi le fusil-mitrailleur ; celui-là, la mitrailleuse. Cet autre a préféré monter un avion-canon. Un pilote nous dit avoir tiré, samedi, vingt-huit cartouches sur le zeppelin... qui les a reçues avec le sourire ! Les balles de fusil et de mitrailleuses, c'est comme si on lançait des noyaux de cerises, avec une sarbacane, pour tuer un éléphant !

Il n'y a vraiment qu'une seule arme efficace, pour la lutte d'avion contre zeppelin, et c'est celle dont se servit le seul aviateur, Warneford, qui ait jamais descendu l'un des monstres : la bombe explosive.

Il faut que la bombe soit petite et légère ; c'est nécessaire, pour pouvoir en emporter un grand nombre ; et c'est suffisant, car la frêle enveloppe d'aluminium qui contient les vingt et un ballonnets du zeppelin est des plus faciles à percer. Un avion devrait pouvoir en emporter une vingtaine. Et, une fois ainsi armé, il devrait s'efforcer de grimper sur l'échine du monstre, là où il est sans défense, et tenter de l'assommer.

Je sais que la tâche est dangereuse et que celui qui l'entreprend risque sa vie. Mais ceux qui sortent des tranchées sous les rafales de mitraille ne risquent-ils pas la leur ? Le métier d'aviateur a ses périls, comme tous les travaux de la guerre, mais il est encore privilégié car il a aussi sa gloire. Celui qui tombe victime d'un combat aérien passe à la postérité... Ils n'ont pas cet encouragement que ceux qui là-bas, sur la ligne héroïque et sanglante, restent accrochés aux fils de fer, ou qui sont dévorés par la terre hostile, enfouis dans la sape par un camouflet !

Même avec la mort au bout, la tâche des aviateurs est encore belle. Inutile, d'ailleurs, d'y insister car, nous le savons, ceux qui volent là-haut, face à l'ennemi, ont du courage à revendre. C'est ce qui leur manque le moins... Comme chose essentielle, ils n'ont même parfois que cela, les pauvres !... Pour protéger Paris — les événements le prouvent — c'est tout à fait insuffisant !

Mortimer Mégrét

## Les signaux d'alarme

L'idée que nous avons émise de remplacer la trompe et le clairon des pompiers par le tocsin a rencontré de nombreux approbateurs. Le *Petit Journal* et *l'Intransigeant* l'ont approuvée et M. Lauche, député de Paris, s'y est rallié. Il faut en effet trouver un moyen à la fois rapide et pratique de prévenir tous les Parisiens du danger qui les menace.

Jamais le service d'alarme n'a fonctionné aussi défectueusement que samedi dernier. Il était déjà précédemment arrivé que les gens endormis n'avaient pas été réveillés et que beaucoup de personnes éveillées n'avaient rien entendu avant les explosions, mais enfin ceux qui ont l'ouïe fine et la double chance d'avoir des fenêtres sur la rue et sur une rue importante n'ignoraient pas le « garde à vous ». Cette fois, ils ont d'abord connu la présence du dirigeable ennemi par le bruit de l'éclatement des bombes, puis ensuite par les signaux des pompiers.

L'inégalité la plus flagrante s'est manifestée dans la façon de prévenir la population. Des quartiers ont été mis en garde beaucoup plus tôt que d'autres et, si certaines communes de la banlieue qui ont été favorisées d'un avis hâtif ont pu éteindre leurs lumières, il en est d'autres qu'on a complètement oubliées et qui formaient des taches claires autour de la capitale à peine plongée dans les ténèbres.

Il ne faut pas que ces oublis se renouvelent. Il faut que tout le monde soit prévenu — et en même temps. Le tocsin paraît s'en charger utilement. Il y a, rien qu'à l'intérieur de Paris, quatre-vingt-quatre paroisses, et dans chaque clocher au moins une cloche, sans compter un certain nombre de chapelles, et la formidable Savoyarde du Sacré-Cœur. Chaque localité de banlieue possède également son église.

Si la préfecture de police voulait bien se donner la peine de ne pas attendre le troisième avertissement du gouvernement militaire (qui lui est transmis sous enveloppe) pour faire entendre le « garde à vous » et permettre ainsi à la population d'éteindre les lumières, d'évacuer les rues et de descendre à la cave où on est plus en sécurité, la manœuvre pourrait se faire très rapidement.

Il suffirait de courir aux édifices religieux, d'ouvrir la porte du clocher, dont il serait facile d'avoir une double clef, et de carillonner. Des agents pourraient être spécialement désignés pour ce service. Une centaine de cloches sonnant à toute volée réveilleraient les pires sourds de Paris. Les cloches, évidemment. Mais c'est bien cléricale. Heureusement que M. Lauche, qui approuve tout s'en serve, est socialiste unifié.

## Le droit des gens

### Les Zeppelins et le blocus

Il n'est pas inutile, au moment où les Allemands osent, à la fois, invoquer le droit des gens contre le blocus et le méconnaître par leurs raids odieux de zeppelins, de rappeler quelques-unes des règles de ce droit.

La plus indiscutable est l'interdiction de bombarder une ville ouverte. Tous les auteurs qui ont écrit sur les lois de la guerre la proclament et le Teuton Bluntschli, dans son *Das moderne Völkerrecht*, ne l'a pas méconnue. Par contre, le bombardement d'une place défendue est licite.

Nos adversaires soutiendraient-ils que Paris est défendu contre les incursions d'aéronefs et que cette défense les autorise ? Ils n'y manquent pas et annoncent audacieusement qu'ils ont attaqué « la forteresse de Paris ».

Paris n'est pas une forteresse. Mais peut-on nier qu'il soit « défendu » ?

J'en sais qui répondraient que, si Paris est défendu, on ne le dirait guère. Fût-ce exact, la question resterait entière, car elle n'est pas de savoir si une ville est bien défendue, mais si elle l'est. Or il n'est pas douteux que nous ayons une D.C.A. qui n'est nullement une *Direction des Catastrophes Accumulées*, mais la *Défense Contre les Aéronefs*.

Mais, que signifie vraiment *défense* en la matière ? La défense n'est pas l'obstacle apporté au bombardement, qui n'est qu'un moyen de le réduire, mais l'obstacle apporté à la reddition de la place, à l'expulsion ou à la capture des soldats qui la défendent, et enfin à la prise de possession de cette place par les troupes ennemies. Lors donc que celles-ci entourent la place, qu'elles l'assiègent, qu'elles s'apprêtent à y pénétrer, le bombardement, si meurtrier soit-il, est licite, sous certaines restrictions cependant. Mais dès que ce bombardement n'est plus uniquement destiné à faciliter la prise de possession, il est simplement barbare et hors du droit des gens.

Et c'est ainsi qu'en 1870 on avait déjà flétri le bombardement de Strasbourg opéré dans un but d'intimidation, sans que le siège régulier de la place fût entrepris, sans même qu'une attaque eût été tentée.

De plus, tout bombardement, même autorisé par les circonstances, doit être précédé d'un avertissement, de façon que les habitants inoffensifs aient le temps de se mettre à l'abri. C'est encore l'opinion de Bluntschli, à l'article 554.

Il a proclamé, en outre, avec les autres écrivains autorisés sur ces questions, que les projectiles doivent ménager les édifices consacrés aux cultes, aux arts et aux sciences, les établissements de bienfaisance, les hôpitaux, s'ils ne sont affectés par l'assiégé à des usages militaires.

C'est pourquoi le corps diplomatique protesta en 1870 contre le bombardement de Paris, qui fut fait sans avertissement préalable.

Les Français, par contre, ne bombardèrent Anvers, en 1832, pour le faire rendre à la Belgique, Rome en 1849 et Sébastopol en 1855, qu'après avoir régulièrement et suffisamment tôt avisé les habitants.

Ces principes posés, il est aisé de voir que rien ne justifie les agressions clandestines, inopinées et sans objet militaire, des zeppelins.

L'ennemi n'a pas, je pense, la prétention de vouloir occuper Paris avec l'équipage de son ballon. Il ne peut donc justifier son bombardement par la résistance apportée à cette occupation. Il ne peut davantage, lançant à l'aveuglette ses projectiles et « tapant dans le tas », avoir le souci de respecter tels ou tels édifices. Enfin, ces incursions n'ayant chance de réussir qu'à l'improvise, aucun avertissement n'est possible.

Il n'y a même pas l'excuse des représailles, également invoquée par l'Allemagne, puisque, malgré toutes les atteintes germaniques au droit des gens, nous avons eu jusqu'ici la loyauté — d'aucuns disent la naïveté, d'autres pis encore — de n'user jamais que les seconds, et encore pas à chaque fois, d'un procédé interdit par le droit de la guerre.

Il n'était pas besoin, dira-t-on, de tant de paroles pour établir que les derniers actes des Allemands sont de l'évidente barbarie. Elles ne sont pas tout à fait inutiles en présence d'adversaires qui excellent à manier et à dénaturer les textes et qui finissent par fausser le raisonnement de certains neutres. Tuer est certes toujours odieux. Mais, en état de guerre, certaines façons de tuer même des civils, même

des femmes et des enfants, sont admises. Il est bon de savoir lesquelles sont interdites.

Pour le blocus maritime, il n'est licite que si le belligérant qui l'organise peut effectivement investir au moyen de navires de guerre tous les ports, places maritimes, côtes et embouchures de fleuves appartenant à un Etat ennemi. C'est l'article 4 de la Déclaration de Paris du 16 avril 1856 qui, le premier, a posé ce principe.

La thèse allemande consiste à prétendre que, si les flottes alliées peuvent effectivement investir les côtes de la mer du Nord, il n'en est nullement de même de celles de la Baltique, la flotte russe n'ayant pas jusqu'ici empêché la libre navigation entre l'Allemagne et les côtes scandinaves. Il n'y aurait donc pas blocus effectif et le droit de blocus cesserait de ce fait.

Il est exact que la flotte russe n'a pu établir le blocus effectif de l'Allemagne sur ses rivages de la Baltique. Mais la flotte russe ne coopérant à aucune forme de blocus, elle est hors de cause. C'est la flotte britannique, aidée peut-être de quelques unités de la nôtre, qui seule organise le blocus.

Pourquoi n'est-elle pas dans la Baltique ? Par la raison fort simple que le Kattegat, le Grand Belt et le Sund qui y donnent accès sont fermés par des mines.

Qui a posé ces mines arrêtant les vaisseaux alliés ? Si c'est le Danemark ou la Suède, ces Etats ont violé la neutralité, et l'Allemagne ne devrait pas le tolérer. Le tolérant, elle est complice.

Si c'est l'Allemagne, elle a traité l'unique issue de la Baltique comme l'issue de son domaine maritime en ces parages. Tout blocus effectif devant cette issue doit donc être considéré légitimement, du fait même de l'Allemagne, comme produisant effet sur tous les ports que cette nation possède dans la Baltique.

Complice ou auteur, l'Allemagne doit supporter les conséquences de la fermeture de la Baltique. Qu'elle l'ouvre, qu'elle offre le combat loyal à la flotte britannique, elle verra bien si celle-ci peut ou non investir ses ports.

Fernand Izouard

## Histoires extravagantes

### COMMENT ON NOUS GARDE

Le *Novelliste de Bretagne, du Maine et de Normandie*, qui est un quotidien très régional, cite copieusement l'*Oeuvre*, dans un même numéro.

Cela a le double avantage de favoriser un peu la diffusion de notre journal et d'assurer au *Novelliste* un minimum d'intérêt.

Mais il qualifie « d'extravagante », parce qu'elle lui déplaît, une véridique histoire que nous avons rapportée sous le titre : « Victimes des zeppelins. » Est-ce parce qu'il s'agit d'une ville de la région où notre confrère peut être lu ? C'est le voile ramené sur le corps de Noé ivre, alors ?

Où le correspondant que notre confrère possède dans « le vieux port breton » n'est qu'un gros *Malouin*, où il saura lui apprendre, après nous, l'existence du poste des zeppelins, et de ses consignes, dont on a beaucoup parlé dans *Landerneau*, avant et après l'article de l'*Oeuvre*.

Il pourra même révéler à son journal ce, depuis, le dépositaire de l'*Oeuvre* a demandé aux Messageries Hachette une augmentation de son stock, ce qui décele chez les habitants de la ville infiniment plus d'esprit que chez leur importun Japhet.

Continuons à instruire notre confrère de ce qui se passe dans son secteur.

Qu'il nous pardonne, mais il s'agit encore d'un port de la côte bretonne, vrai nid de corsaires, celui-là, naturellement défendu contre les entreprises rapprochées par des barres de rochers et des îlots couronnés de vieux forts, qui s'espacent en mer, dans un vaste rayon.

Le goulet praticable n'a peut-être pas 200 mètres de large, et aucun navire marchand ne se hasarde à entrer sans un pilote du cru.

Or, un gardien de phare, qui avait peut-être pris un marsouin pour un sous-marin — et sans doute un litre de trop, ce jour-là — signala un beau matin le danger d'une attaque. L'autorité militaire connut la crainte des sous-marins comme elle avait connu la peur des zeppelins, et prit des mesures de défense adéquates. Elle rédigea une grande page de consignes.

Il y a, en arrière de la ville, un vieux fort habité par un gardien de batterie rhumatissant, sa femme, sa mère, sa fille, ses poules et une chèvre ; — et dans ce fort, une batterie de 95 millimètres qui peut tirer à 8.500 mètres.

Si des sous-marins se présentent, le gardien de batterie a ordre de faire feu de ses quatre bouches, — ce sont celles des canons qu'il faut entendre et non celles des membres de sa famille, qui ne sont qu'inutiles : on pourrait s'y tromper.

Outre sa mère, sa femme et sa fille, le gardien de batterie peut compter, pour la manœuvre de ses pièces, sur un caporal d'infanterie et un planton, dont il a renoncé à faire l'instruction comme canonniers, parce qu'on les lui changeait tous les jours.

## Les sursis d'appel

Le ministre de la guerre a décidé que les sursis d'appel seraient toujours de durée limitée et que ceux qui avaient été accordés sans limitation de durée prendraient fin, savoir :

Le 29 février 1916, lorsque les bénéficiaires résident en France ;  
Le 31 mars 1916, lorsque les bénéficiaires résident en Europe et dans l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Egypte) ;  
Et le 30 avril 1916, lorsque les bénéficiaires résident dans les autres parties de l'Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie.

Après ces dates, les intéressés seront en situation irrégulière.

Pour obtenir un nouveau sursis dont la durée sera désormais limitée, ils doivent s'adresser :

Ceux qui résident en France, aux inspecteurs des sursis, qui se trouvent au siège de chaque région ;

Ceux qui résident en Algérie et en Tunisie à l'inspecteur des sursis de l'Afrique du Nord, à Alger ;

Ceux qui résident aux colonies soit aux autorités militaires des colonies, soit au ministre de la guerre (état-major de l'armée, bureau des sursis) ;

Et ceux qui résident à l'étranger, soit aux consuls de France, soit au ministre de la guerre (état-major de l'armée, bureau des sursis).

Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas :

1° Aux militaires affectés à des usines travaillant pour la défense nationale, conformément à l'article 6 de la loi du 17 août 1915, c'est-à-dire à ceux qui ont été détachés de leurs corps par les soins des sous-secrétariats d'Etat de l'artillerie et des munitions ou de l'aéronautique pour les services de l'artillerie, des poudres, de l'aéronautique ou du génie ;

2° Aux mineurs placés en sursis d'appel par les soins de la commission militaire des mines ;

3° Aux fonctionnaires placés en sursis d'appel par application de l'article 1er de la loi du 17 août 1915 ;

4° Aux hommes figurant aux tableaux A, B et C annexés à la loi du recrutement et placés par suite dans l'affectation spéciale, la non-affectation et la non-disponibilité ;

5° Au personnel des compagnies françaises de câbles sous-marins et de la compagnie du chemin de fer de Pékin à Hankéou, placés en sursis d'appel illimité par application de l'art. 188 de l'instruction ministérielle du 20 juin 1910.

## AU PARLEMENT

### L'aviation

La commission de l'aéronautique a entendu, hier, une communication de M. Anglés sur la situation de l'aéronautique.

Elle s'est également occupée des questions relatives à la défense de Paris contre les zeppelins.

## UNE PÉNIBLE AFFAIRE

Sur mandat de M. Rivière, officier rapporteur du troisième conseil de guerre, le service de la Sûreté générale a arrêté, cet après-midi, Eugène Kuentzmann, âgé de cinquante-deux ans, président de la société d'Alsaciens-Lorrains, 32, rue de la Clé.

Cette arrestation a été effectuée sous prétexte d'escroqueries, abus de confiance et infraction à la loi de 1886 sur l'espionnage, loi qui défend de s'introduire dans une place forte ou dans des établissements militaires sous de faux noms et de fausses qualités.

Le fait principal qu'on reproche à Kuentzmann est d'avoir fait engager un étranger à l'aide d'un faux certificat d'origine, comme Alsacien-Lorrain.

Kuentzmann occupait les fonctions, quasi-officielles, de délégué auprès du bureau central de recrutement de la Seine, pour y faciliter les engagements d'Alsaciens-Lorrains.

L'officier rapporteur reproche en outre à Kuentzmann d'avoir reçu des sommes très importantes sous forme de dons, sommes dont l'instruction lui demandera compte.

Cette arrestation est de nature à provoquer une grosse et légitime émotion parmi les Alsaciens-Lorrains.

## LA VIE CHÈRE

Légère augmentation dans les cours des viandes, hier matin, aux Halles Centrales, augmentation portant en particulier sur les moutons entiers et les gigots. Les autres cours sont restés stationnaires.

VIANDE	
	Le kilo
Pot-au-feu .....	1,20 à 1,70
Aloyau entier .....	1,90 à 2,30
Veau entier .....	1,80 à 2,40
Epaule de veau .....	1,80 à 2,20
Mouton entier .....	1,90 à 3,00
Gigot .....	3,00 à 3,60
Ragout de mouton .....	1,20 à 2,00
Porc entier .....	2,50 à 3,00
VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet .....	3,60 à 4,40
Lapin .....	2,70
Oie .....	2,50
POISSON	
	Le kilo
Cabillaud .....	1,25
Carrelet moyen .....	1,00 à 1,75
Congre .....	1,00 à 1,75
Rose .....	1,00 à 1,50
Hareng français, le cent .....	15,00
Maquereau .....	1,25 à 2,50
LEGUMES	
Carottes, les 100 kilos .....	22,00 à 30,00
Navets, les 100 kilos .....	20,00 à 35,00
Poireaux .....	40,00 à 70,00
Choux, le cent .....	10,00 à 42,00
Pommes de terre, les 100 kil. .....	14,00 à 26,00
Pommes communes, les 100 k. .....	12,00 à 30,00
BEURRE	
	Le kilo
Cours moyen général .....	5,10

# DERNIÈRES NOUVELLES

## COTON POUR LA SUISSE

Une dépêche de Genève annonce que la Suisse recevra prochainement une vingtaine de wagons chargés de coton égyptien qui lui est envoyé par l'Angleterre. La cargaison est au Havre, d'où elle va être dirigée vers la frontière suisse.

Exportation, transit, importation sont d'une régularité parfaite, car l'Angleterre n'a donné son autorisation qu'après avoir dûment étudié l'affaire, et l'examen a démontré que ce coton doit être employé en Suisse, dans l'industrie de la broderie.

Il en sera certainement ainsi, mais à condition que ces Messieurs qui, à l'heure présente, commandent en maîtres souverains, ne le détournent pas pour se boucher les oreilles, de manière à se rendre aussi sourds qu'ils savent devenir aveugles en certaines occasions, selon qu'il leur plaît à eux-mêmes et à d'autres surtout.

Ceux par exemple qui n'ont jamais entendu craquer la boîte de l'attaché militaire allemand sur le parquet de l'état-major de Berne avaient certainement dans les oreilles beaucoup de coton. — ACHILLE PLISTA.

## Le rébus monténégrin

Les aléas du métier de traître

La dépêche suivante ne donne pas la clef du rébus monténégrin, mais elle jette une première clarté sur la genèse de la capitulation :

Londres, 1<sup>er</sup> février. — On mande de Rome au Daily Telegraph :

« Des informations indirectes de Celligné confirment que le général Becir et le major Lompar, qui prirent part aux négociations de capitulation, ont été assassinés la nuit dernière dans leur résidence. Les affiches annonçant la capitulation ont été arrachées des murs de leur maison.

« Les autorités autrichiennes ont mis en état d'arrestation de nombreuses personnes mêlées à cette affaire et quelques-unes d'entre elles ont même été exécutées. »

## LA GUERRE AU CAMEROUN

Londres, 1<sup>er</sup> février (Officiel). — Une colonne française, sous les ordres du lieutenant-colonel Faucon, a occupé le 18 janvier Ebolowa après une très faible résistance, pendant qu'une colonne britannique sous les ordres du commandant Clowes a attaqué l'ennemi à Elabé, à 20 milles au nord-est et l'en a repoussé.

On ne signale aucune perte de côté des alliés. Le lieutenant-colonel Haywood, arrivant le 24 janvier à Ebolowa, s'est mis immédiatement à la poursuite de l'ennemi et s'est emparé de Mafub, à 17 milles au sud. Ses pertes sont de 22 hommes. Il est en marche sur Nkan.

Le même jour, l'ennemi a été chassé de Ngat par les Français dont les pertes se montent à 14 hommes.

Le général Dobell a télégraphié le 25 janvier que tout le littoral du Cameroun était débarrassé d'ennemis. De nombreux déserteurs se rendent aux troupes franco-anglaises avec armes et bagages.

## La guerre en Albanie

Genève, 1<sup>er</sup> février. — Les journaux viennois confirment la marche des troupes autrichiennes sur Durazzo et des troupes bulgares sur Valona.

Dans le Berliner Tageblatt, le major Morath affirme comme certaine une marche en avant des Italiens prenant Valona comme point de départ.

## ODIEUSE CONDAMNATION

Berne, 1<sup>er</sup> février. — La Strassburger Post, du 1<sup>er</sup> février annonce que le tribunal militaire de la 30<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Dresde, a condamné le député luxembourgeois, Emile Prum, maire de Clers dans le Luxembourg, à trois ans de prison pour offense envers l'armée allemande par la publication d'une brochure visant le député Erzberger, ainsi que par la mise en circulation d'une brochure belge intitulée : « La Belgique martyre ».

## COMMUNIQUE ANGLAIS

Front britannique occidental

Londres, 31 janvier (21 heures). — Un détachement britannique pénétrant la nuit passée dans les tranchées allemandes, dans les parages de la route de Kemmel à Wytchatele, les a trouvées remplies de combattants auxquels il a infligé une perte de 30 hommes.

Il a détruit deux mitrailleuses et a ramené trois prisonniers.

Pendant la journée, il y a eu une activité considérable de l'artillerie aux alentours de Fricourt, au nord de Loos et au nord de Wulverghem.

## COMMUNIQUE BELGE

Lutte d'artillerie immédiatement au sud de Dixmude. Calme sur les autres points du front belge.

## LE NID D'ESPIONS DE LUGANO

Bellinzona, 1<sup>er</sup> février. — Les autorités italiennes viennent de prendre de rigoureuses mesures de surveillance à la frontière italo-suisse. La circulation sera suspendue entre six heures du soir et six heures du matin.

## LES VISITES DE ZEPPELINS

Les Allemands se félicitent...

Genève, 31 janvier. — Les journaux allemands se félicitent des récents exploits de leurs zeppelins. Un bulletin qui leur est communiqué les relate en termes laconiques, mais où se retrouve toute la délicatesse leutonne. Il dit, en effet, que c'est en réplique au bombardement par les avions français de la ville ouverte et éloignée du théâtre des opérations de Fribourg-en-Brigau que des dirigeables allemands ont attaqué la « forteresse » de Paris, ces deux nuits dernières, avec un résultat apparemment satisfaisant.

Ce qu'ils disent

La Gazette de Cologne :

« Encore une fois nous déplorons la guerre et les maux qu'elle entraîne. Mais ne devons-nous pas éprouver une furieuse satisfaction d'avoir le bras assez long pour rendre à toute heure à des peuples prétendus civilisés certaines infamies ? Nous nous rappelons l'affaire du Baralong et autres atrocités similaires anglaises. Et alors, bien que nos troupes ne soient pas devant Paris, ni sur le sol anglais, nous, nous comprenons à quel point des expéditions aériennes de châtiment contre les deux nids de brigands des bords de la Seine et de la Tamise sont justifiées. »

La Deutsche Tages-Zeitung dit que les cris d'indignation de la presse française laisseront l'Allemagne indifférente. Puis elle passe à la menace : « Si la presse française croit voir dans l'attaque aérienne un signe de désespoir allemand, eh bien, la France aura encore l'occasion de voir prochainement maintes autres preuves du même désespoir et cela dans d'autres domaines. »

La Gazette de Voss, elle, est indignée de l'indignation de la Quadruple-Entente et des neutres :

« On ne peut, dit-elle, que hausser les épaules devant cette indignation théâtrale. Toutes les injures n'atteindront jamais à la hauteur du mépris de l'état-major et du peuple allemands... Mais, ajoute la vieille gazette allemande, ce qui importe, c'est la suprématie prouvée de notre zeppelin, car c'était un seul zeppelin parmi les innombrables que nous avons à notre disposition. »

## Les Zeppelins sur l'Angleterre

Londres, 1<sup>er</sup> février (Officiel). — La nuit dernière, les Allemands ont tenté en grand un raid aérien qui semble avoir été entravé par un épais brouillard.

Après avoir croisé sur le littoral, les zeppelins mirent le cap sur différentes directions et jetèrent des bombes sur plusieurs villes et dans la campagne du Derbyshire, du Leicestershire, du Lincolnshire et du Staffordshire où ils ont causé des dégâts matériels.

Aucun compte-rendu exact n'était encore parvenu à une heure très tardive de la soirée.

Les pertes signalées jusqu'à présent sont de 54 tués et 67 blessés.

Aucun compte-rendu exact n'était encore parvenu à une heure très tardive de la soirée, mais les attaques aériennes, la nuit dernière, ont porté sur une étendue de territoire plus grande que lors des attaques antérieures.

Londres, 1<sup>er</sup> février (Officiel). — Les Des bombes ont été lancées sur Norfolk, Suffolk, le Lincolnshire, le Leicestershire, le Staffordshire et le Derbyshire ; leur nombre est évalué à 220. Aucun dégât militaire n'est signalé, sauf sur un point du Staffordshire ; les dégâts matériels ne sont pas importants.

Les pertes restent fixées à 54 tués et 67 blessés.

## UN ZEPPELIN SUR SALONIQUE

Salonique, 1<sup>er</sup> février. — Ce matin, à trois heures, un zeppelin a bombardé violemment Salonique, en lançant 20 bombes incendiaires.

Deux soldats grecs, cinq réfugiés et sept ouvriers ont été tués ; une cinquantaine de civils ont été blessés.

Il n'y a pas eu de dégât causé aux établissements militaires. La population est calme.

## La cachette des "Missions bâloises"

Le journal genevois La Suisse signale des faits qui ne surprendront pas extrêmement les personnes renseignées sur les agissements des pasteurs des Missions Bâloises et sur les publications de propagande germanique de cette Association.

On a trouvé au Cameroun, dans les établissements des Missions Bâloises, un grand nombre de caisses contenant des mitrailleuses, des fusils et des cartouches. En réalité, ces Missions Bâloises étaient aux mains d'un personnel de pasteurs presque entièrement allemand. Ces étrangers missionnaires ne manquaient pas de se livrer au négoce le plus actif, en même temps qu'à la préparation de la guerre, sous le couvert de cette association philanthropique suisse.

## SALADE DE LEGUMES

La Gazette de Cologne publie les noms des personnages composant la nouvelle fournée de membres de la Chambre des pairs, en style allemand : Chambre des seigneurs. L'assemblage est intéressant, car on remarque entre autres le cardinal Hartmann, l'évêque Bertram, le pasteur Voigt, le pasteur Heseckel, nom biblique qui conduit par une transition bien ménagée à M. Friedaender-Fould.

## AVIATEUR RECUEILLI EN MER

Dieppe, 1<sup>er</sup> février. — Ce matin, à dix heures, le bateau de pêche Marguerite a recueilli, à huit milles du port, un aéroplane de chasse, piloté par un officier anglais qui avait été obligé de descendre par suite d'une panne de moteur.

Deux heures plus tard, l'appareil avarié était amené au port et mis à terre.

## Reptiles allemands en Hollande

La Haye, 1<sup>er</sup> février. — Dans la revue hebdomadaire Amsterdammer, le professeur Hamel déclare qu'on lui a remis des documents irréfutables qui établissent que le Toekomst (l'Avenir) poursuit une action secrète, mais systématiquement favorable à l'Allemagne en Hollande, et, par la Hollande, à l'étranger.

Comme le Toekomst l'adjure, au nom de la confraternité de la presse, de ne pas faire état de papiers volés, le professeur Hamel répond que ni l'honneur de la presse, ni son honneur personnel ne sauraient l'empêcher de préciser les faits dès que l'intérêt général le commandera. Des pièces qui lui ont été remises il fera l'usage qui lui semblera nécessaire, utile et possible.

[Souhaitons qu'il semble bientôt possible à M. le sous-secrétaire Hamel de procéder à cette élucidation, non strictement nécessaire car ce qui est connu des autres pays neutres laisse deviner où l'on en est dans le sien, mais extrêmement utile et par conséquent très désirable.]

## LA SUISSE RECENSE

TOUTES SES FORCES

Berne, 1<sup>er</sup> février. — Le conseil fédéral a ordonné la visite immédiate de tous les citoyens suisses exempts du service militaire, mais connaissant le maniement des armes à feu, âgés de 16 à 60 ans.

Le conseil autorise les citoyens ayant dépassé la limite d'âge de 60 ans à se présenter volontairement.

En même temps, toutes les personnes suisses ou étrangères domiciliées en Suisse, possédant des fusils et des carabines, sont également tenues à présenter ces armes à l'inspection.

Enfin, les Suisses exempts du service militaire, attachés aux services auxiliaires de l'armée active et appartenant aux classes 1883 à 1892, sont astreints à une visite sanitaire complémentaire.

[Il faut remarquer que cette mesure n'est pas un appel sous les drapeaux, mais un recensement de tous les hommes trop jeunes ou trop vieux pour être appelés, et sachant manier un fusil, de sorte que l'autorité militaire sache où les prendra, par exemple pour les services d'ordre, dans le cas où tous les mobilisables iraient au feu.]

## PLUS DE GIBIER

La destruction du gibier qui, par arrêté du ministre de l'agriculture, avait été autorisée jusqu'au 31 janvier, a pris fin à cette date et les dernières expéditions parvenues aux Halles ont été vendues hier à des prix relativement élevés. Le prix des lièvres oscillait en effet, suivant leur grosseur, entre 13 et 18 francs, et les prix des faisans entre 7 et 13 francs. Jusqu'au mois d'avril, la destruction des lapins, qui sont classés parmi les animaux nuisibles, sera toutefois permise aux propriétaires de chasses, ou aux fermiers munis d'une autorisation spéciale qui leur sera délivrée sur leur demande par les préfets.

## ACCIDENT D'AVIATION

Un biplan militaire monté par un pilote et un mécanicien a fait hier, un brusque atterrissage dans la rue Pasteur à Bois-Colombes, par suite d'une panne de moteur. Les deux aviateurs ont été blessés.

## LE COLONEL HOUSE A PARIS

Le colonel House, ami personnel du président Wilson, qui accomplit en ce moment un voyage en Europe, a été reçu aujourd'hui par M. Briand, président du Conseil, ministre des affaires étrangères.

Il a eu avec lui un long entretien.

## RÉPONSES

Un officier de réserve. — Votre observation est légitime, mais il n'est pas à notre connaissance qu'on ait l'intention de proposer des modifications à ce sujet.

Un hors cadre. — L'officier de complément rayé des cadres devient homme de troupe.

Une lectrice assidue. — Adressez-vous à l'intendance.

Auxiliaire 93. — Vous ne serez certes pas appelé comme spécialiste. Mais il est possible que comme non spécialiste on appelle votre classe dans certaines régions.

J. Le Bellion. — Oui, trois mois après votre réforme. Si vous êtes maintenu, encore neuf mois plus tard.

Franco-Belge. — Adressez-vous au général commandant le département de la Seine.

Thumatin. — Consultez l'instruction de l'aptitude physique au service militaire.

E. B. — Vous avez droit au rappel de haute paye.

Cols. — a) Il est trop tard, il aurait fallu qu'il s'engageât. b) Rien de décidé actuellement.

Un poilu. — Les nominations sont laissées exclusivement à l'initiative de l'autorité militaire. Il nous est absolument impossible d'intervenir.

C. E. — Non. Rien de semblable n'est autorisé.

H. L. 11. — Votre situation est définitive.

Boudier. — Oui, le refus est régulier.

Une lectrice assidue. — Il faut que votre père adresse sa demande au recrutement.

Auxiliaire 20 A. 2. — Non, cette circulaire n'existe pas. Vous confondez avec les R.A.T. versés dans l'auxiliaire à la suite de blessures de guerre.

Nel 3. — Non. Ce droit n'est pas établi.

Un poilu 1889. — Oui, cette visite est régulière.

## Les idées qui passent...

### Zeppelins

Il est malaisé de traiter un autre sujet que celui de l'aéronautique. Aussi bien n'en est-il pas de plus gravement actuel.

M. Pichon (le Petit Journal) s'exprime en ces termes :

L'opinion publique est sévère pour le service chargé de protéger notre capitale contre les incursions des dirigeables et de porter avec nos avions la guerre chez l'ennemi. Elle se demande comment, depuis dix-huit mois, nous n'avons pas réussi, nous, les inventeurs des aéroplanes, à nous garantir la supériorité dans les luttes aériennes. Elle ne comprend pas que, renseignés comme nous l'étions sur les projets de l'Allemagne et la construction des aviatiks et des zeppelins, nous n'ayons pas fait le nécessaire pour conjurer des attentats comme ceux d'hier et d'avant-hier, destinés à se renouveler demain.

Le Rappel n'est pas tendre non plus envers M. René Besnard :

M. René Besnard se f... à proprement parler, du monde, lorsqu'il s'efforce de donner le change à la presse, par des organisations de caravanes sur les champs d'aviation et des exhibitions de matériel et d'échantillons sans valeur.

Ce n'est pas la réclame personnelle pour M. le sous-secrétaire d'Etat qu'il s'agit de soigner, mais une aéronautique militaire qu'il faut enfin constituer.

Tous les discours du monde ne vaudront pas la capture d'un seul zeppelin.

Tandis que le génie de M. René Besnard hésite à prendre son essor, les avions et aéroplanes allemands tiennent le ciel et sèment impunément la mort et la dévastation.

M. Ernest Judet (l'Eclair) aurait tendance à l'indulgence. Ou plutôt, il redoute qu'à l'incompétence de M. Besnard ne succède une autre incompétence...

J'ai déjà répété à plusieurs reprises que la campagne véhémentement dirigée contre le sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique dissimulait trop d'appétits et de jalousies pour être valable, dans le caractère simpliste de sa formule nominale. M. Besnard est loin d'être infatigable ; mais, M. Besnard disparu, il est probable que nous serions encore loin du but. Nous estimons qu'il y a quelque chose de pourri dans toute cette machine d'aviation : ce qui importe, c'est que la machine marche ; après les destructions et les morts de Paris, on ne s'en tirera plus par de vaines parades, par de bonnes paroles et des invitations à se taire ! On parlera pour qu'on agisse !

Par contre, M. Gustave Hervé (la Victoire) semble enchanté de l'organisation actuelle :

J'ai chargé, écrit-il, un de mes collaborateurs d'aller me représenter dans la caravane de journalistes organisée par le sous-secrétaire de l'aviation.

Il en revient, émerveillé, « baba ». Je ne puis pas dire tout ce qu'il a vu : « Méfiez-vous ! taisez-vous ! les oreilles ennemies vous écoutent ! »

Mais il a vu — ce qu'on appelle vu, de ses yeux vu — des merveilles d'activité, d'intelligence, d'invention, de hardiesse, d'organisation qui me permettront de hausser les épaules désormais quand j'entendrai dire que notre service d'aviation est une pétaudière.

M. Henry Bérenger (Paris-Midi) est moins enthousiaste que M. Hervé. Ainsi que la plupart de nos confrères, il estime que rien n'a été fait au sous-secrétariat de l'aviation de ce qui devait être fait :

La faute, ajoute-t-il, n'incombe pas au seul sous-secrétaire d'Etat.

## COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir :

Comédie-Française, 8 h. Primerose ; Odéon, 8 h. L'Espionne ; Porte-Saint-Martin, 8 h. Anna Karénine ; Athénée, 8 h. 30. L'École des civils ; Trianon, 8 h. 15. Le Barbier de Séville ; Théâtre Réjane, 8 h. Madame Sans-Gêne ; Châtelet, 7 h. 55. Les Exploits d'une petite Française.

Gaité, 8 h. 30. Vous n'avez rien à déclarer ? ; théâtre Antoine, 8 h. 15. La Belle Aventure ; Apollo, 8 h. 15. La Cocarde de Mimi Pinson ; Renaissance, 8 h. 30. La puce à l'oreille ; Palais-Royal, 8 h. 30. Le Poilu. Horisense a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15. Kit ; Variétés, 8 h. 30. Miquette et sa mère ; Gymnase, 8 h. 45. Les Deux Vestales ; Capucines, 8 h. 15. En franchise, Oh ! Pardon ; Vaudeville, 8 h. 15. Cabiria ; Cluny, 8 h. 30. Ferdinand le Noctur ; Déjazet, 8 h. 30. Les Finances de Rosalie ; Grand-Guignol, 8 h. 45. L'Angoisse, le Siège de Berlin ; Folies-Bergère, 8 h. 30. Jusqu'au bout ; Scala, 8 heures 30. Taisez-vous, méfiez-vous ! ; Cigale, 8 h. 30. L'Enfer des Revues ; Concert Mayol, 8 h. 30. Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh ! ; Eldorado, 8 h. 15. Pouchou, roi des dentistes ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30. Un Bouchon ; Gaité-Rochechouart, 8 h. 30. C'est Mimi ; Alhambra, Empire et Olympia, Nouveau-Cirqe, à 8 h. 30. attractions ; aux Quat'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chaumière et au Cabigi, à 8 h. 45. revues et chansons.

## CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Paris à Londres par Dieppe Service tri-hebdomadaire dans chaque sens Départ de Paris-Saint-Lazare à 7 h. 50, les mardis, jeudis et samedis. Départ de Londres à 9 h. 15, les lundis, mercredis et vendredis. Wagons-restaurant entre Paris et Dieppe et vice-versa.

## Prix des billets

Billets simples valables 4 jours : — 1<sup>re</sup> classe : 49 fr. 45 ; 2<sup>e</sup> classe : 36 fr. 20. Billets d'aller et retour valables un mois : — 1<sup>re</sup> classe : 85 fr. 15 ; 2<sup>e</sup> classe : 61 fr. 15.

La population se rappelle, en effet, que notre état-major refusa de construire des flottilles de dirigeables analogues aux zeppelins, pour la raison que « ces grandes machines ne serviraient à rien militairement ».

Et nos concitoyens se font aujourd'hui ce double raisonnement :

« Ou les grands dirigeables de guerre sont dangereux, et alors pourquoi n'en avons-nous pas fait ou n'en faisons-nous pas de semblables contre les Boches ?

« Ou bien les zeppelins ne sont pas réellement dangereux et alors pourquoi peuvrils venir nous menacer jusque sur la capitale de la France ?

« Pour ma part, dans mon humble jeunesse, j'estime qu'un navire de l'air capable de détruire plusieurs immeubles et de tuer ou blesser cent personnes dans un seul raid aérien est un organe de guerre fort dangereux. »

## Comment on nous garde

Dans l'Homme enchaîné, M. Clemenceau critique les moyens de défense que nous opposons aux visites des zeppelins, et il dit :

« Quelqu'un nous dira-t-il la cause d'une insuffisante défense ? Peut-être nous en avait-il venu quelques lumières des questions que M. d'Aubigny avait manifesté le dessein de poser à M. le ministre de la guerre, sur les défaillances de notre service d'aviation. Mais M. Briand ayant renouvelé la danse de Kà devant les commissions de la Chambre, tout le monde s'est accordé pour proclamer qu'il ne fallait point de débat. On a donc bravement gardé le silence. L'étonnement est que cela n'ait pas empêché le zeppelin d'arriver. Dans son journal l'Œuvre, M. Gustave Téry, plein d'humour, a fort spirituellement résumé l'affaire en ces termes : « On n'aurait pas à tout danger est donc écarté. »

M. Capus dira, sans doute, qu'une discussion n'eût rien changé. Cependant, si le silence, après dix-huit mois de « préparation », fut pour résultat, hier, le néant, il n'avait, au moins, quelque chance qu'une critique féconde nous permit de faire mieux une autre fois.

« Voulez-vous, d'ailleurs, avoir une preuve topique du genre d'ordre qui règne dans le service de l'aviation, lorsqu'il se trouve aux prises avec le problème en vue duquel il a été organisé ? Il vous suffira de constater que l'occupation principale des dirigeants est, sous le feu de l'ennemi, de se renvoyer d'officielles récriminations. »

## Ce que sera la paix française

M. Barthou publie dans les Lectures pour tous un article éloquent. Nous en détachons ce passage :

« Il va de soi que, seule une paix de libération par la victoire étant possible, tout abandon à l'Allemagne d'un territoire colonial appartenant à la France ou tout paiement d'indemnités doivent être écartés comme incompatibles avec l'honneur de la paix française. Tout au contraire. D'une part, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France a libéré le Maroc des servitudes que le traité du 4 novembre, gage évident de intentions pacifiques de la France et de sa loyauté, avait fait peser sur notre protectorat. D'autre part, c'est l'Allemagne qui est vra une indemnité, ou payée, ou gagée pour les déprédations criminelles qu'elle a fait subir aux départements envahis, aux villes martyres, aux pauvres villages où elle a semé la mort, la ruine et les larmes. Il faut que de telles choses se paient — et se paient de toutes façons. »

Et surtout, il n'y aurait pas, il n'y aurait pas de paix française sans le retour absolu intégral de l'Alsace et de la Lorraine à la France. C'est la condition même de l'honneur français. Il n'y a pas de prescription contre l'honneur et contre le droit.

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

### L'hiver à la Côte d'Azur

Billets d'aller et retour spéciaux à prix réduits (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes) pour Cannes, Menton, Monaco, Monte-Carlo. Emission du 1<sup>er</sup> décembre 1915 au 2<sup>e</sup> mars 1916, au départ des gares de Paris, Dijon, Lyon (Perrache et Brotteaux), Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Issy-sur-Tille, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Avignon, Celles, Nîmes. Validité 20 jours (dimanches et fêtes compris).

Prolongation de deux périodes de 10 jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0.

Deux arrêts autorisés en cours de route au gré des voyageurs, tant à l'aller qu'au retour.

Prix de Paris à Nice : 1<sup>re</sup> classe, 182 f. 60 ; 2<sup>e</sup> cl., 131 f. 50.

## ANNONCES GRATUITES

Gouvernante demande emploi dans famille, même au pair. Mlle Hugonet, Cluses (Saône-et-Loire).

Jeune fille sérieuse, 23 ans, cherche place d'employée de commerce. S'adresser ou écrire à Mlle Duval, 14, rue Eugène-Sitole.

Commis réfrugié du Nord, sérieux, mobilisable, 30 ans, recherche emploi dans maison sérieuse. Richard, 19, rue Remuquin.

Jeune fille demande place sténo-dactylo. Ecrire Mlle Souyri, 210, rue du Château-des-Rentiers.

Monsieur 66 ans, bonne santé, connaissances pratiques en mécanique, bâtiment, électricité, outillage, irait chez propriétaire sérieux pour gérer ou surveiller, de préférence en province. Prétentions modestes. Mme veuve Noël, 1, rue Kléber, Le Havre.

Le gérant : ANTOINE KLEVENBERG

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROUSSEAU, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.